MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET FORFAITAIRES

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

État – Ministère des Transports
Direction Interdépartementale des Routes Nord

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RMO)

Madame la directrice interdépartementale des routes nord, par arrêté du préfet coordonnateur des itinéraires routiers, préfet du Nord, préfet de la région Hauts-de-France, par délégation du 28 mars 2024

Objet du marché

RN2 - Réhabilitation du bassin routier
de Voyenne (02)

Table des matières

1000 – FRAIS GÉNÉRAUX....4
1010 – Installation de chantier....4
1020 – Études d'exécution – Dossier des ouvrages exécutés (DOE) - Récolement....4
1030 – Établissement du plan d'assurance de la qualité (PAQ)....5
1040 – Établissement du plan de respect de l'environnement (PRE)....6
1050 – Établissement et suivi du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)....7
1060 – Panneau d'information routier....7
2000 – TRAVAUX PRÉPARATOIRES....8
2010 – Abattage et dessouchage....8
2020 – Réalisation d'un assainissement provisoire....8
2100 – Balisage des zones sensibles – Panneaux explicatifs....9
2100 A – Fourniture et mise en œuvre des balisages et clôtures des zones sensibles selon NRE....9
2100 B – Fourniture et pose de panneaux explicatifs zones sensibles....9
2100 C – Clôtures visant à empêcher la présence de reptiles et d'amphibiens....10
3000 – TERRASSEMENTS....11
3010 – Réalisation d'un chemin d'exploitation....11
3020 – Déblais mis en remblais....11
3030 – Déblais du bassin à évacuer....12
3040 – Remblai en matériaux d'apport....12
3050 – Fourniture et mise en œuvre de matériaux roulés 0/31,5 en fond de bassin....12
3060 – Reprofilage et réglage du talus de bassin....13
4000 – ASSAINISSEMENT....13
4010 – Mise à sec du bassin par pompage....13
4020 – Curage du bassin avec évacuation des boues en centre de traitement des déchets inertes (ISDI)....14
4030 – Dispositif d'étanchéité du bassin par géomembrane (DEG)....14
4040 – Fourniture et pose de béton en fond, sur les talus et la rampe du bassin....15
4050 – Fourniture et pose d'échelle de remontée pour humain....15
4060 – Fourniture et pose d'échelle pour petite faune....16
4070 – Fourniture et pose d'ouvrage d'entrée (regard by-pass) avec deux vannes....16
4080 – Fourniture et pose d'ouvrage de sortie sur bassin....17
4090 – Fourniture et pose de collecteurs béton série 135A....18
4090 A – Collecteurs béton Ø 600 mm....19
4090 B – Collecteurs béton Ø 800 mm....19
4090 C – Collecteurs béton Ø 1000 mm....19
4100 – Fourniture et pose de regard de visite sur collecteur Ø ≤ 1000 mm....19
4110 – Dépose d'ouvrages d'assainissement existants (grilles, regard de visite)....20
4120 – Rebouchage de canalisations....20
4130 – Mise hors service du débourbeur/déshuileur....20
4200 – Fourniture et pose de bordures de type A2, T2....21
4210 – Dépose de bordures de type A2, T2....22

4300 – Réparation et réfection localisée des fossés et ouvrages en béton.....23
4400 – Essais d'étanchéité des regards à l'eau.....23
4410 – Essais d'étanchéité des canalisations.....24
4420 – Hydrocurage des caniveaux et canalisations.....24
4430 – Passage caméra.....24
4500 – Fourniture et pose de descentes d'eau.....25
4510 – Dépose de descentes d'eau.....26
4600 – Création d'un renforcement de rive de chaussée en GNT et béton B25.....26
5000 – AMÉNAGEMENTS DÉLAISSÉS ET DIVERS.....28
5010 – Remodelage, préparation du terrain pour engazonnement par semeur hydraulique.....28
5020 – Fourniture et pose de panneau d'information pour bassin.....28

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
1000 – FRAIS GÉNÉRAUX		
1010 – INSTALLATION DE CHANTIER		
	Ce prix rémunère <u>au forfait (f)</u> l'installation de chantier pour la réalisation des travaux du marché et la remise en état des lieux en fin de travaux, conformément à l'article 31 du CCAG et à l'article 8-4 du CCAP. Ce prix comprend : • les aménagements relatifs au bon fonctionnement du chantier (fourniture et installation des locaux), • l'amenée et le repliement du matériel, • les frais éventuels d'occupation temporaire de terrain, • la fourniture et les frais d'installation des locaux de chantier, les installations d'hygiène et de sécurité des ateliers, des entrepôts et un point d'eau équipé en douche, • les branchements aux réseaux divers, • les frais de clôture, de nettoyage et de gardiennage, • la construction des pistes de chantier sur les installations et l'ensemble du chantier praticables par tous temps, leur entretien et l'arrosage au besoin, • les accès de chantier, • le nettoyage autant que nécessaire des voiries locales utilisées pour le chantier, • toutes sujétions nécessaires au bon déroulement du chantier, notamment en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement, • la tenue d'un journal de chantier et sa remise au maître d'œuvre au jour-le-jour, • la remise en état des lieux en fin de travaux, y compris les voies publiques et accès de chantier détériorés, • la mise à disposition du maître d'œuvre d'une salle de réunion de 20m2, y compris le chauffage, l'éclairage et l'entretien. Les installations de chantier terminées, le prix sera rémunéré à l'Entrepreneur de la façon suivante : • 60 % en début de chantier quand les installations sont terminées ; • 40 % en fin de chantier et après repliement des matériels et des installations, l'enlèvement des matériaux excédentaires et la remise en état des lieux y compris les accès et pistes de chantier et **la remise du DOE** (dont le contenu est détaillé au prix 1020). LE FORFAIT :.....	……
1020 – ÉTUDES D'EXÉCUTION – DOSSIER DES OUVRAGES EXÉCUTÉS (DOE) - RÉCOLEMENT		
	Ce prix rémunère, <u>au forfait (f)</u>, l'élaboration et le contrôle d'exécution, des documents et des plans conformément au CCTP. Il rémunère également l'élaboration et la remise des plans et des documents de récolement. Ce prix comprend : • <u>étude d'exécution :</u>	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	◦ Les notes d'hypothèses et de calculs, les dessins d'exécution, les consignes de pose ; ◦ Les études géotechniques ; ◦ La vérification et la reprise des documents fournis par le maître d'œuvre ; ◦ Les études hydrauliques (capacité des ouvrages hydrauliques, mesure du risque de saturation des ouvrages et inondation des parcelles privées,…) ; ◦ Les calculs de résistance des géotextiles et géomembranes. • <u>DOE</u> : ◦ Le Programme des Travaux et son calendrier réel d'exécution, les Journaux de chantier, les Compte-Rendus de Réunion de Chantier, reportage photos et exploitation (DESC, main courante, constats de balisage…) ; ◦ Les Procédures et les Agréments, les fiches d'adaptation technique,les levées de point d'arrêts, les fiches de non conformité, les contrôles intérieur (interne externe), épreuves et essais divers réalisés, les notices de fonctionnement, d'entretien des matériels et des ouvrages et les constats d'évènement ; ◦ Le Plan du Respect de l'Environnement, le SOSED, les fiches de suivi environnementales, et les bons de Suivi des Déchets ; ◦ Le levé topo après exécution, et tous les plans demandé au CCTP, les plans seront conformes à l'exécution, positionnés en X, Y, Z cordonnées Lambert 93 CC49 sous format dwg. • <u>Dossier de récolement environnement</u> : ◦ le PRE et son volet SOSED, ◦ les fiches de suivi environnementales, ◦ les fiches de non-conformité environnementale, Ce prix rémunère toutes les reprises des études, documents et plans nécessaires à l'obtention du visa du maître d'œuvre. Tous les documents et notes de calcul fournis par l'entrepreneur suite à une modification des documents d'exécution seront soumis à l'agrément du maître d'œuvre. Ce prix sera rémunéré en deux fractions : 1. 50 % après visa par le maître d'œuvre de tous les plans d'exécution et notes de calculs ; 2. 50 % après réception et validation du dossier des ouvrages exécutés par le maître d'œuvre à la fin de chaque tranche. LE FORFAIT :……	……
1030 – ÉTABLISSEMENT DU PLAN D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ (PAQ)		
	Ce prix rémunère, <u>au forfait (f)</u>, l'élaboration et la rédaction du PAQ et des procédures quel que soit le nombre de révisions nécessaires à l'obtention du visa du maître d'œuvre. Le contenu du PAQ et la liste non exhaustive des procédures sont définis dans le CCTP. Ce prix comprend : • L'établissement du PAQ tel que défini dans le CCAP et le CCTP ; • La vérification, la mise en cohérence et l'harmonisation des PAQ des co-traitants, sous-traitants, et fournisseurs ;	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	• Les frais de coordinations des prestataires intervenants pour le compte de l'entreprise titulaire du marché ; • L'amenée de l'installation et du matériel nécessaires à la réalisation des essais et mesures prévus au CCTP ; • La mise à disposition pendant toute la durée des travaux d'un responsable qualifié et d'un agent de laboratoire chargé du suivi du PAQ et la rédaction des rapports et des fiches de suivi ; • La réalisation des essais dans le cadre du contrôle intérieur défini au PAQ et au CCTP ; • La collecte et l'exploitation des fiches du contrôle intérieur ; • L'exploitation des résultats ; • L'établissement des procès verbaux et leur transmission ; • La gestion des fichiers de non-conformités éventuelles ; • La mise au point des procédures ; • La remise de la synthèse des PAQ au maître d'œuvre en fin de chantier. Le PAQ sera établi pour l'ensemble des travaux et du DOE. Ce prix sera rémunéré en deux (2) fractions et fera l'objet de constats contradictoires : 1. 60 % à la transmission des documents demandés ; 2. 40 % après le repliement des installations de chantier et la remise en état des lieux. LE FORFAIT : ……	……
1040 – ÉTABLISSEMENT DU PLAN DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT (PRE)		
	Ce prix rémunère, <u>au forfait (f)</u>, toutes les prestations relatives à l'établissement, la mise au point et les mises à jours du PRE et de son volet SOSED, conformément à la NRE et au CCTP. Ce prix comprend : • Pendant la période de préparation : ◦ La rédaction du PRE, du SOSED et des fiches de suivi ; ◦ La mise en place de « l'outil de suivi du PRE pendant la phase travaux » ; • Pendant la phase travaux : ○ La mise à jour éventuelle en cours de travaux du PRE, du SOSED et des fiches de suivi ; ○ Le suivi et la mise à jour de « l'outil de suivi du PRE pendant la phase travaux » ; ○ Le suivi et la traçabilité des mesures environnementales définies au PRE y compris du SOSED ; ○ Les moyens humains (correspondant environnement) et les moyens matériels mis à sa disposition pour assurer la gestion environnementale ; ○ Les moyens de diffusions retenus pour assurer l'information du Maître d'œuvre, des sous-traitants… ; ○ L'élaboration et la remise en fin de chantier du volet environnement du DOE. Toutes les dépenses liées aux dispositions mises en œuvre par l'entrepreneur, en phase	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	travaux pour assurer la collecte, le tri, le contrôle, le suivi, la traçabilité, l'évacuation des déchets et l'information du maître d'œuvre, Une fois le PRE remis et après visa du maître d'œuvre, une fraction égale à soixante pour cent (60%) sera versée à l'entrepreneur. Le solde sera versé après validation du DOE environnement. LE FORFAIT : ……	……
1050 – ÉTABLISSEMENT ET SUIVI DU PLAN PARTICULIER DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ (PPSPS)		
	Ce prix rémunère, <u>au forfait (f)</u>, les frais liés à l'établissement du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé et conformément aux prescriptions énoncées de l'entrepreneur, ses co-traitants et de ses sous-traitants, Il devra prendre en compte les contraintes : • de la RN2 gérée par le Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) de Laon, • de collecte des renseignements pour l'établissement des PPSPS. en respect de la loi du 31/12/1993 relative à l'organisation de la prévention des accidents sur les chantiers du BTP, • d'harmonisation des PPSPS des sous-traitants avec celui de l'entrepreneur, • d'établissement des documents, leurs reprographies et leurs transmissions. Ce prix sera rémunéré en deux fractions et fera l'objet de constats contradictoires : • quarante pour cent (40%) après visa du PPSPS par le maître d'œuvre, • le solde sera versé après le repliement de toutes les installations de chantier. LE FORFAIT : ……	……
1060 – PANNEAU D'INFORMATION ROUTIER		
	Ce prix rémunère, <u>au mètre carré (m^2)</u>, la fourniture et la pose de panneaux d'information routier pour les usagers des voiries de dimension 4,00 m x 3,00 m, les supports et la réalisation des massifs d'ancrage. Ce prix comprend : • l'entretien ou le remplacement de celui-ci en cas de dégradation. • le démontage et le repliement du panneau, des supports et des massifs d'ancrage. **L'entrepreneur veillera à ce que la pose de ces panneaux provisoires ne constitue pas un obstacle latéral. Leurs emplacements feront l'objet d'une validation préalable par la maîtrise d'œuvre.** Le texte et les logos seront définis lors de la préparation du chantier par le maître d'ouvrage. Ce prix sera appliqué en deux fractions:	……

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	• 50 % dès la pose du panneau, • 50 % après le démontage et repliement du panneau, LE MÈTRE CARRE :	
2000 – TRAVAUX PRÉPARATOIRES		
2010 – ABATTAGE ET DESSOUCHAGE		
	Ce prix rémunère, <u>à l'unité (u)</u>, les opérations nécessaires à la réalisation des prescriptions d'abattage et de dessouchage autour et dans le bassin. Ce prix comprend : • l'amenée et le repli du matériel nécessaire, quel qu'il soit, • l'abattage et le dessouchage des arbres sur la zone des travaux, l'extraction des racines et des anciennes souches mises à jour, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation, la valorisation ainsi que la gestion hors chantier des produits résultant de l'ensemble de ces opérations. **La destruction et le brûlage sur place n'est en aucun cas autorisé.** L'UNITÉ	
2020 – RÉALISATION D'UN ASSAINISSEMENT PROVISOIRE		
	Ce prix rémunère, <u>au forfait (f)</u>, les prestations nécessaires à la réalisation d'un assainissement provisoire permettant l'écoulement des eaux de la plate-forme routière et le maintien du bassin à sec <u>pendant toute la durée des travaux</u>. Ce prix comprend : • La reconnaissance des lieux ; • L'amenée et le repliement de tous les matériels nécessaires à la réalisation de la prestation, y compris les consommables ; • La maintenance des matériels installés pendant toute la durée du chantier ; • La mise en place d'un filtre (filtre à paille décompressé) avant le rejet dans le réseau d'assainissement existant, et son remplacement en cas de nécessité ; • La réalisation d'un fossé en terre ou en canalisation de diamètre adapté quelque soit la longueur et les quantités ; • La remise en état des lieux ; • Les réparations, aux frais de l'entrepreneur, des équipements ou ouvrages détériorés pendant la réalisation des travaux. Ce prix sera rémunéré en une seule fois à la réception des travaux, et fera l'objet de constats contradictoires. LE FORFAIT :	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
2100 – BALISAGE DES ZONES SENSIBLES – PANNEAUX EXPLICATIFS		
2100 A – FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DES BALISAGES ET CLÔTURES DES ZONES SENSIBLES SELON NRE		
	Ce prix rémunère, au mètre (m), la fourniture et la pose de systèmes de balisages (film de balisage, piquet de fixations et moyens de ligatures) et leur mise en œuvre. Ce prix comprend : • la fourniture du système de balisage des zones sensibles telle que définie à la NRE, • les sujétions d'exécution du fait des difficultés d'accès et de mise en œuvre, • l'utilisation de matériels spécifiques, • la mise en place et la pose du balisage aux endroits précisées par la maîtrise d'œuvre, en phase préparatoire et pendant toute la durée du chantier, • le remplacement à l'identique du système endommagé, celui-ci devant être visibles durant toute la durée du chantier, • l'évacuation des chutes et déchets conformément au SOSED, • la dépose, l'évacuation conformément au SOSED et la remise en état des lieux après la réalisation des travaux. Une attention particulière sera portée au fait que le matériel utilisé ne pourra comporter aucun embout saillant ou pointu. LE MÈTRE : ……	……
2100 B – FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX EXPLICATIFS ZONES SENSIBLES		
	Ce prix rémunère, à l'unité (u), la réalisation, la fourniture et la pose de panneaux explicatifs sur les différentes zones sensibles à baliser de dimension 0,40 m x 0,30 m. L'implantation et le texte seront donnés par le maître d'œuvre. Ce prix comprend : • la fourniture d'une note proposant la dimension des lettrages pour assurer la lisibilité des panneaux par les intervenants sur le chantier et justifiant la dimension des panneaux, • la fourniture du support des panneaux explicatifs telle que définie à la NRE, • la réalisation et la fourniture de l'inscription sur les panneaux telle que définie avec la maîtrise d'œuvre, • la fabrication et le transport sur les lieux d'implantation, • la fixation des panneaux sur le balisage des zones sensibles avec les matériels appropriés aux endroits indiqués par la maîtrise d'œuvre, y compris dispositifs de fixation, toutes sujétions de maintien en état de l'ensemble pendant toute la durée des travaux, • le remplacement à l'identique des panneaux endommagés, l'affichage devant être visible durant la durée du chantier, • la dépose, l'évacuation conformément au SOSED et la remise en état des lieux après la réalisation des travaux. L'UNITÉ :……	……

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
2100 C – CLÔTURES VISANT À EMPÊCHER LA PRÉSENCE DE REPTILES ET D'AMPHIBIENS		
	Ce prix rémunère, au mètre (m), la fourniture et la pose de clôtures (barrières souples provisoire) (bâches, piquets de fixation et moyen de ligatures) et leur mise en œuvre afin d'éviter toute arrivée de petites faunes sur le chantier. Ce prix comprend : • la fourniture du système de clôture (barrières souples provisoires) telles que définies dans la NRE, • les sujétions du fait des difficultés d'accès et de mise en œuvre, • l'utilisation de matériels spécifiques, • la mise en place et la pose du système de clôture aux endroits précisés par la maîtrise d'œuvre, en phase préparatoire et pendant toute la durée du chantier, • le remplacement à l'identique du système endommagé celui-ci devant être visibles durant toute la durée du chantier, • l'évacuation des chutes et déchets conformément au SOSED, • la dépose, l'évacuation conformément au SOSED et la remise en état des lieux après la réalisation des travaux. LE MÈTRE :	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
3000 – TERRASSEMENTS		
3010 – RÉALISATION D'UN CHEMIN D'EXPLOITATION		
	Ce prix rémunère, au mètre carré (m^2), la réalisation d'un cheminement d'exploitation (du portail à la rampe d'accès) pour accéder aux bassins. Ce prix comprend : • Les travaux de déblaiement (terre végétale et déblais) sur une profondeur de 0,50 m, le chargement, le transport quelle que soit la distance, ainsi que l'évacuation et la gestion hors chantier des produits résultant de l'ensemble de ces opérations, • la fourniture et la pose de matériaux d'apport de type GNT 0/31,5 sur 0,50 m, • la fourniture et la mise en place de géotextile sous le chemin, • la fourniture et la pose d'un enduit bicouche y compris toutes les fournitures entrant dans la composition du mélange, y compris le stockage des granulats, du bitume et des fines d'apport éventuelles, • le balayage et le nettoyage de la couche inférieure, • le répandage et le réglage, • le compactage, • le transport des matériaux, quelle que soit la distance, et le déchargement à pied d'œuvre, • toutes sujétions découlant de la valorisation des matériaux, • la remise en état des voies empruntées. Les surfaces seront déterminées sur la base du plan d'exécution établis par l'entreprise et validés par le maître d'œuvre. LE MÈTRE CARRE : ……	……
3020 – DÉBLAIS MIS EN REMBLAIS		
	Ce prix rémunère, au mètre cube (m^3), le terrassement des déblais (fond, talus et rampe) du bassin et la mise en œuvre de ces matériaux pour la réalisation du redimensionnement du bassin (remblaiement des talus du bassin et de la rampe). Il s'applique quelle que soit la hauteur et la situation. Ce prix comprend : • les piquetages complémentaires, • la mise en remblai des matériaux extraits du fond et de la rampe du bassin pour la réalisation des talus et rampe du bassin, • les redans éventuels pour mise en œuvre sur les talus du bassin et les reprises éventuelles autant que de besoin, • le traitement éventuel, • le régalage des matériaux, • le compactage des couches de remblai quel qu'en soit le nombre. Ce prix s'applique au mètre cube de matériaux du site terrassé et mis en remblais, après décapage des excédents liés à la méthode de réalisation. LE MÈTRE CUBE (en toutes lettres) :……	……

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
3030 – DÉBLAIS DU BASSIN À ÉVACUER		
	Ce prix rémunère, au mètre cube (m^3), les travaux de déblais des matériaux en fond et sur les talus de bassin excédentaire et l'évacuation hors chantier à la charge de l'entrepreneur des déblais issus du site, impropres à la réutilisation en remblai comprenant le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits résultant de l'ensemble de ces opérations. Ce prix comprend : • les travaux de déblaiement, • le chargement, le transport, quelle que soit la distance, et le déchargement à pied d 'œuvre. Les volumes seront déterminés sur la base des profils d'exécution établis par l'entreprise et vérifiés par le maître d'œuvre. LE MÈTRE CUBE (en toutes lettres) :.....	
3040 – REMBLAI EN MATÉRIAUX D'APPORT		
	Ce prix rémunère, au mètre cube (m^3), la fourniture et la mise en œuvre de matériaux de remblai en matériaux d'apport pour la réalisation des pentes du bassin et de la rampe d'accès au bassin. Ce prix comprend : • les redans éventuels pour mise en œuvre sur les talus du bassin, • le transport, quelle que soit la distance, et le déchargement à pied d'œuvre, • la réalisation d'une rampe d'accès dans le bassin pour un engin hydrocureur avec une pente inférieure ou égale à 10 %, • le régalage et le compactage des matériaux compatible avec la pente des talus à environ 3/2 (H/V). • Le réglage et le re-profilage de la forme du talus et de la rampe. Les volumes à prendre en compte seront mesurés en place et feront l'objet de constats contradictoires. LE MÈTRE CUBE :.....	
3050 – FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATÉRIAUX ROULÉS 0/31,5 EN FOND DE BASSIN		
	Ce prix rémunère, au mètre cube (m^3), la fourniture et la pose en fond de bassin de matériaux d'apport de type matériaux roulés 0/31,5 sur 0,20 m. Ce prix comprend : • la technique et les moyens mis en œuvre pour assurer la tenue des terres et la	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	stabilité des talus, laissée à l'initiative de l'entrepreneur et soumise à l'agrément du maître d'œuvre, • la fourniture et la mise en œuvre en fond de bassin de matériaux roulés 0/31,5 sur 0,20 m, • les planches d'essai ou de référence suivant l'objectif du CCTP, • le régalage, le réglage et le compactage des couches intermédiaires quelle que soit la hauteur, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits résultant de l'ensemble de ces opérations. Les volumes seront déterminés sur la base des profils en travers types du marché et des profils d'exécution établis par l'entreprise et validés par le maître d'œuvre, et par levé contradictoire pour la hauteur. LE MÈTRE CUBE (en toutes lettres) :.....	
3060 – REPROFILAGE ET RÉGLAGE DU TALUS DE BASSIN		
	Ce prix rémunère, au mètre carré (m^2), la réalisation des prestations nécessaires au réglage de talus du bassin et de la rampe d'accès. Ce prix comprend : • l'amenée à pied d'œuvre et le repliement du matériel nécessaire à la réalisation de la prestation, y compris tous les consommables, • le réglage et le compactage de talus de bassin avec la pente des talus 3/2 suivant l'existant, • toutes les sujétions liées à la réalisation des opérations de mise en œuvre, • l'enlèvement des matériaux excédentaires. Ce prix sera rémunéré au mètre carré effectif de réalisation de la rampe et de réglage de talus de bassin, mesuré en place, et fera l'objet de constats contradictoires. LE MÈTRE CARRÉ :	
4000 – ASSAINISSEMENT		
4010 – MISE À SEC DU BASSIN PAR POMPAGE		
	Ce prix rémunère, au forfait (f), les prestations nécessaires à la réalisation de la mise à sec du bassin par pompage de l'eau et le rejet au niveau du bassin d'infiltration selon la procédure validée par le maître d'œuvre avant travaux. Ce prix est établi pour un volume d'eau à pomper de 120 m^3. Ce prix comprend : • la reconnaissance des lieux, • l'amenée et le repliement de tous les matériels nécessaires à la réalisation de la prestation, y compris les consommables, • le suivi du bon déroulement de la prestation, • la remise en état des lieux,	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	• les réparations, aux frais de l'entrepreneur, des équipements ou ouvrages détériorés pendant la réalisation des travaux. Ce prix sera rémunéré en une seule fois, et fera l'objet de constats contradictoires. LE FORFAIT :.....	
4020 – CURAGE DU BASSIN AVEC ÉVACUATION DES BOUES EN CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS INERTES (ISDI)		
	Ce prix rémunère, au mètre cube (m^3), les opérations nécessaires à la réalisation des prestations de curage du bassin ainsi que l'évacuation directe des boues issues du curage du bassin. Conformément aux analyses réalisées par le CEREMA (cf annexe), les boues de curage devront être orientées vers une installation de stockage de déchets inertes (ISDI). Ce prix comprend : • la recherche et le dégagement des accès, y compris la remise en état des pistes de descente dans les bassins, • l'amenée et le repliement en fin de chantier des matériels nécessaires à la réalisation de la prestation, y compris tous les consommables, • la réalisation du curage proprement dit, • les sujétions liées aux travaux dans les bassins en eau et aux pentes des talus, • les sujétions de finitions manuelles. • le chargement, le transport et l'évacuation et la prise en charge des boues issues du curage du bassin au centre de traitement ISDI , • la rédaction et la remise au maître d'œuvre d'un rapport d'intervention, des bordereaux de suivi de la traçabilité du traitement des boues, • le nettoyage et la remise en état des lieux. LE MÈTRE CUBE (en toutes lettres) :.....	
4030 – DISPOSITIF D'ÉTANCHÉITÉ DU BASSIN PAR GÉOMEMBRANE (DEG)		
	Ce prix rémunère, au mètre carré (m^2), la fourniture et mise en œuvre d'un complexe d'étanchéité par géomembrane en PEHD, pour bassin multifonction conformément aux prescriptions du CCTP et au dessin type BMF12. Ce prix comprend : • le réglage fin des fonds de bassins et de leurs parois, • la réalisation des tranchées périphériques pour l'ancrage du complexe et toutes sujétions de mise en œuvre conformément au CCTP, • la fourniture et mise en œuvre d'un complexe de dégazage pour bassin multifonction, conformément aux prescriptions du CCTP (évents, géo-composite composé d'un géo-espaceur drainant et d'un géotextile non tissé thermosoudable sur une des faces), • la fourniture et mise en œuvre d'un complexe d'étanchéité (géotextile non tissé, géomembrane, géotextile non tissé), • La fourniture et la pose des dispositifs de fixation du système d'étanchéité sur	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	tous les supports (ouvrages en béton ou autres), en contact avec le complexe d'étanchéité, y compris sur les ouvrages d'entrée, de sortie et la rampe d'accès, • les essais permettant de contrôler les soudures entre les différents lés du complexe d'étanchéité, avant son recouvrement, • le contrôle des soudures et de la fixation de la géomembrane. Il comprend également les reprises éventuelles en cas de tests négatifs, dans ce cas l'entreprise proposera à validation à la Moe une procédure de reprise, • une nappe de protection et d'accrochage sur talus compatible avec les pentes des talus du bassin, y compris fourniture et mise en œuvre de terre végétale sur 0,15m, • le raccordement du DEG avec les canalisations d'entrée et de sortie y compris le glacis sur le talus du bassin, à proximité de la tête d'aqueduc, le réglage précis du fil d'eau conformément aux indications des plans d'exécution,l'étanchéité entre les ouvrages, • la réalisation d'un dispositif de dissipation de l'énergie en pied de talus, composé de 7 plots en béton de dimensions 0,20 × 0,20 × 020, • le remblayage de la tranchée d'ancrage avec des matériaux peu perméables, • le nettoyage du fond de bassin après mise en œuvre, • les sujétions de protection contre les eaux de toutes natures pendant toute la durée des travaux, y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages d'évacuation gravitaire et pompages éventuels, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. LE MÈTRE CARRE : ……	……
4040 – FOURNITURE ET POSE DE BÉTON EN FOND, SUR LES TALUS ET LA RAMPE DU BASSIN		
	Ce prix rémunère, au mètre cube (m^3), la fourniture et mise en œuvre de béton en fond, sur les talus et la rampe du bassin conformément aux prescriptions du CCTP. Ce prix comprend : • la fourniture et la mise en œuvre de béton **en fond de bassin** sur une **épaisseur de 0,10 m,** • la fourniture et la mise en œuvre de béton **sur la rampe d'accès** sur une **épaisseur de 0,10 m**, • la fourniture et la mise en œuvre de béton d'une **épaisseur de 0,10 m** sur les talus du bassin et de la rampe sur une hauteur de + 0,10 m au dessus du volume mort, • le réglage des surfaces revêtues. LE MÈTRE CUBE : ……	……
4050 – FOURNITURE ET POSE D'ÉCHELLE DE REMONTÉE POUR HUMAIN		
	Ce prix rémunère, à l'unité (u), la fourniture et mise en place d'une échelle de remontée pour humain, conformément aux prescriptions du CCTP.	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	Ce prix comprend : • la fourniture à pied d'œuvre de l'échelle, • la pose de l'échelle, • toutes les sujétions liées au transport et à la pose de l'échelle. L'UNITÉ : ……	……
4060 – FOURNITURE ET POSE D'ÉCHELLE POUR PETITE FAUNE		
	Ce prix rémunère, à l'unité (u), la fourniture et mise en place d'une échelle à petite faune à un des coins du bassin, conformément aux prescriptions du CCTP. Ce prix comprend : • la fourniture à pied d'œuvre des échelles, • la pose de l'échelle, • toutes les sujétions liées au transport et à la pose de ladite échelle. L'UNITÉ : ……	……
4070 – FOURNITURE ET POSE D'OUVRAGE D'ENTRÉE (REGARD BY-PASS) AVEC DEUX VANNES		
	Ce prix rémunère, au forfait (f), la fourniture et la pose d'un regard by-pass en amont du bassin multifonction, pour canalisation de diamètre inférieur ou égal à 1000 mm, préfabriqué ou non, conformément aux prescriptions du CCTP et au dessin type BMF8. Ce prix comprend : • l'exécution des fouilles, quelle que soit la nature des sols, • le réglage des parois et des fonds de fouilles, • les sujétions de protection contre les eaux de toutes natures pendant toute la durée des travaux, y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages d'évacuation gravitaire et pompages éventuels, • la fourniture et la mise en œuvre du béton de propreté, après réglage et damage du fond des fouilles, • la fourniture et pose d'éléments préfabriqués, • l'équipement, l'étaiement et le blindage éventuel des fouilles, • la fourniture et la mise en œuvre des bétons pour les parties bétonnées en place, • les ferraillages, les coffrages, • la fourniture et la pose des échelons et des gardes corps galvanisés, • les sujétions de coupe et de perçage, • le raccordement des canalisations au regard, • toutes les sujétions de raccordement à un autre ouvrage, existant ou créé dans le cadre du projet, quelle que soit sa forme et ses dimensions, • le remblayage des fouilles et la remise en état des abords, • la fourniture et la pose d'une trappe (caillebotis) en acier galvanisé permettant	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	l'accès au regard, verrouillable en position verticale ainsi que les cadres métalliques, • la fourniture et la pose de deux vannes à crémaillère, la partie visible sera peinte en bleu, • le revêtement antirouille des éléments métalliques, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. • les tampons des ouvrages, présenteront une couronne en béton de 0,50m sur une profondeur de 0,20m pour faciliter leur repérage et leur entretien. LE FORFAIT : ……	……
4080 – FOURNITURE ET POSE D'OUVRAGE DE SORTIE SUR BASSIN		
	Ce prix rémunère, au forfait (f), la réalisation d'un ouvrage, préfabriqué ou non, en sortie de bassin multifonction, formant un regard siphoïde conformément aux prescriptions du CCTP et au dessin type BMF4 sur le plan d'implantation. Ce prix comprend : • l'exécution des fouilles à la profondeur nécessaire, quelle que soit la nature des sols, • le réglage des parois et des fonds de fouilles, • les sujétions de protection contre les eaux de toutes natures pendant toute la durée des travaux, y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages d'évacuation gravitaire et pompages éventuels, • la fourniture et la mise en œuvre du béton de propreté, après réglage et damage du fond des fouilles, • la fourniture et pose d'éléments préfabriqués, • l'équipement, l'étaiement et le blindage éventuel des fouilles, • la fourniture et la mise en œuvre des bétons pour les parties bétonnées en place, • les ferraillages, • les coffrages, • la fourniture et la pose des échelons galvanisés, • les sujétions de coupe et de perçage, • toutes les sujétions de raccordement à un autre ouvrage, existant ou créé dans le cadre du projet quelle que soit sa forme et ses dimensions, • le remblayage des fouilles et la remise en état des abords, • la fourniture et la pose d'un caillebotis en acier galvanisé, cadenassable, permettant l'accès au regard, verrouillable en position verticale ainsi que les cadres métalliques, • le revêtement antirouille des éléments métalliques, • un dégrilleur avec un cadre métallique 1,00 m x 2,00 m avec grille ouvrable en 2 parties, indégondable et cadenassée, les barreaux seront espacés de 5 cm, • la mise en place d'un orifice calibré pour un débit de fuite max de 20 l/s (diamètre 110 mm), • la mise en place d'un clapet anti-retour (orifice de sortie) maintenu ouvert et	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	commandé par une chaîne de manutention manœuvrable depuis l'extérieur et sans ouvrir la trappe, la partie visible sera peinte en rouge, • toutes les mains-courantes et passerelles d'accès aux organes nécessaires pour l'entretien, • un escalier d'accès, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. LE FORFAIT: ……	……
4090 – FOURNITURE ET POSE DE COLLECTEURS BÉTON SÉRIE 135A		
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire (ml), la fourniture et la pose d'un collecteur béton, selon les prescriptions du CCTP. et au dessin type CAN1. Ils pourront être fabriqués ou préfabriqués en usine, ou coulés en place. Ce prix comprend : • l'implantation des sections à poser contradictoirement avec le maître d'œuvre, • l'exécution des tranchées nécessaires à la pose des collecteurs suivant les longueurs définies aux plans d'exécution quelle que soit la nature des matériaux rencontrés, • les étaiements éventuels, • le blindage ou le talutage si nécessaire (profondeur > 1,30 m), • les sujétions de protection contre les eaux de toutes natures pendant toute la durée des travaux, y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages d'évacuation gravitaire et pompages éventuels, • la fourniture et la mise en œuvre du lit de pose, de l'assise et de l'enrobage éventuel, conformément aux dessins types, • le réglage précis du fil d'eau conformément aux indications des plans d'exécution, toutes sujétions de calage comprises, • la fourniture et la confection des joints, y compris les sujétions de coupe, de perçage, • toutes les sujétions de raccordement à un autre ouvrage, existant ou créé dans le cadre du projet, quelle que soit sa forme et ses dimensions, sa nature, • la fourniture, le transport, la mise en œuvre des matériaux de remblayage de tranchée et le compactage, conformément aux prescriptions du CCTP, • toutes les sujétions de mise en œuvre dues à la présence de réseaux existants, • la remise en état des abords, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. Ce prix s'applique, au mètre linéaire (ml), de collecteurs mesurés, au fil d'eau entre nus de regards quelle que soit la profondeur de dépose/pose. LE MÈTRE LINÉAIRE : ……	……

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
4090 A – COLLECTEURS BÉTON Ø 600 MM		
	LE MÈTRE LINÉAIRE : ……	……
4090 B – COLLECTEURS BÉTON Ø 800 MM		
	LE MÈTRE LINÉAIRE : ……	……
4090 C – COLLECTEURS BÉTON Ø 1000 MM		
	LE MÈTRE LINÉAIRE : ……	……
4100 – FOURNITURE ET POSE DE REGARD DE VISITE SUR COLLECTEUR Ø ≤ 1000 MM		
	Ce prix rémunère, à l'unité (u), la réalisation de regard de dimensions intérieures 1,00 m x 1,00 m ou Ø 1000, sur collecteurs de toutes dimensions, selon dessin type RG4. Ce prix comprend : • l'implantation contradictoirement avec le maître d'œuvre, • l'exécution des fouilles, quelle que soit la nature des sols, • les étaiements éventuels, • le blindage ou le talutage si nécessaire (profondeur > 1,30 m), • le réglage des parois et des fonds de fouilles, • les sujétions de protection contre les eaux de toutes natures pendant toute la durée des travaux, y compris l'exécution et l'entretien des ouvrages d'évacuation gravitaire et pompages éventuels, • la fourniture et la mise en œuvre du béton de propreté, après réglage et damage du fond des fouilles, • la fourniture et pose d'éléments préfabriqués y compris tête et/ou dalle de réduction, • la fourniture et la confection des joints, • la fourniture et la pose des échelons en acier galvanisé, • les sujétions de coupe, perçage et raccordements, • le remblaiement des fouilles et la remise en état des abords, • la fourniture et la mise en œuvre du béton de propreté, de 10 cm de profondeur sur 20 cm de largeur autour des regards de visite qui se trouvent en zones enherbées, • la fourniture et la pose des tampons ou des grilles et des cadres de classe D400 (400k N) en fonte ductile ou acier, • toutes les sujétions de raccordement aux ouvrages assainissement (la fourniture et la mise en œuvre des bétons, des ferraillages, des coffrages, des enduits et des terrassements), • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. Ce prix s'applique quelle que soit la profondeur. L'UNITÉ : ……	……

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
4110 – DÉPOSE D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT EXISTANTS (GRILLES, REGARD DE VISITE)		
	Ce prix rémunère, <u>à l'unité (u)</u>, la réalisation des prestations de dépose d'ouvrages d'assainissement de tous types (grilles, avaloirs, regard de visite). Ce prix comprend : • la reconnaissance des lieux, • l'implantation des ouvrages à déposer contradictoirement avec le maître d'œuvre, • la dépose des éléments, • le remblaiement des fouilles et la remise en état des abords, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. L'UNITÉ : ……	……
4120 – REBOUCHAGE DE CANALISATIONS		
	Ce prix rémunère, <u>à l'unité (u)</u>, le rebouchage des canalisations condamnées suite à la réhabilitation du bassin. Ce prix comprend : • la reconnaissance des lieux, • l'amenée et le repliement de tous les matériels nécessaires à la réalisation de la prestation, y compris les consommables, • l'exécution du rebouchage par coulis de béton dans les règles de l'art en début et fin d'un collecteur de béton série 135A quelle que soit son diamètre, • la mise éventuelle en stock tampon et la reprise, • toutes les sujétions liées à ces opérations. L' UNITÉ : ……	……
4130 – MISE HORS SERVICE DU DÉBOURBEUR/DÉSHUILEUR		
	Ce prix rémunère, <u>au forfait (f)</u>, la mise hors service d'un séparateur à hydrocarbure. Ce prix comprend : • la fourniture des matériaux employés pour la réalisation de la mise hors service du séparateur d'hydrocarbures/déshuileur existant sur le site, • le pompage et l'évacuation des huiles et hydrocarbures, conformément aux prescriptions du SOSED toutes sujétions comprises, • la détermination du type de déchet, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation des produits résultants de l'ensemble des opérations vers une installation de traitement des déchets conforme à la réglementation en vigueur, hors chantier, choisies par l'entrepreneur et agréé par le maître d'œuvre, toutes sujétions liées aux droits, frais et taxes de gestion de ces installations de traitement des déchets comprises, conformément aux prescriptions de la NRE,	……

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	• Le comblement de l'ouvrage mis hors service et la démolition/mise en sécurité de ses parties supérieures, conformément aux prescriptions du CCTP, • Les sujétions de protection contre les eaux de toutes natures pendant toute la durée des travaux, y compris l'exécution d'un pompages éventuels. LE FORFAIT (en toutes lettres) :.....	
4200 – FOURNITURE ET POSE DE BORDURES DE TYPE A2, T2		
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire (ml), la réalisation de prestations de fourniture et de pose sur solin de bordures de type A2 ou T2, selon les dispositions du CCTP et du plan général des travaux et selon le dessins types OUV6 et OUV3. Ce prix comprend : • la reconnaissance des lieux, • l'implantation des sections à poser contradictoirement avec le maître d'œuvre, • l'amenée et le repliement des matériels nécessaires à la réalisation de la prestation, y compris tous les consommables, • le balayage et le nettoyage haute pression du support, • la réalisation de la fouille et/ou le fraisage si nécessaire, • la réalisation du massif de fondation en béton, • la fourniture, la pose, • l'utilisation des éléments raccourcis, • la coupe éventuelle des éléments par tronçonnage, • le réglage précis du fil d'eau conformément aux indications des plans d'exécution, • toutes les sujétions d'ouvrage de liaison ou raccordement à un autre ouvrage(fossé triangulaire, bordures,etc…), • l'exécution des fouilles supplémentaires nécessaires, • la réalisation des joints des bordures, • le remblaiement des fouilles excédentaires, • le remplissage du joint au mortier cote chaussée, • la remise en état des abords, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. Les matériaux sont valorisés et/ou traités dans les conditions rappelées à l'art 3.2.1 du CCAP et conformément aux prescriptions du SOSED. Les conditions de pose seront soumises à l'agrément du maître d'œuvre (notamment la hauteur de vue). Ce prix sera rémunère au mètre linéaire de bordures posées (mesuré en place, sur « face avant » ou au fil d'eau) et fera l'objet de constats contradictoires, il s'applique également pour l'exécution des parties d'ouvrage courbes. LE MÈTRE LINÉAIRE : ……	…….

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
4210 – DÉPOSE DE BORDURES DE TYPE A2, T2		
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire (ml), la réalisation de prestations de dépose de bordure de type A2 ou T2. Ce prix comprend : • la reconnaissance des lieux, • l'implantation des ouvrages à déposer contradictoirement avec le maître d'œuvre, • la dépose des éléments, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. Ce prix sera rémunère au mètre linéaire de bordures posées (mesuré en place, sur « face avant » ou au fil d'eau) et fera l'objet de constats contradictoires, il s'applique également pour l'exécution des parties d'ouvrage courbes. LE MÈTRE LINÉAIRE : ……	……

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
4300 – RÉPARATION ET RÉFECTION LOCALISÉE DES FOSSÉS ET OUVRAGES EN BÉTON		
	Ce prix rémunère, au mètre carré (m^2), la reprise ponctuelle de fossé triangulaire. Ce prix comprend : • l'implantation des sections à reprendre contradictoirement avec le maître d'œuvre, • l'amenée et le repli du matériel nécessaire à la reprise du fossé, dont le coffrage si besoin, • l'exécution des fouilles quelle que soit la nature du terrain, • les découpes des éléments par tronçonnage, • la sur-profondeur à terrasser pour permettre la mise en œuvre du béton, • le réglage précis du fil d'eau conformément aux plans validés par le maître d'œuvre, • toutes les sujétions de raccordement à d'autres ouvrages d'assainissement existants (fossé triangulaire béton, fossé trapézoïdal béton, etc.), • la fourniture et la mise en œuvre du béton de propreté conforme aux prescriptions du CCTP y compris le ferraillage, et les coffrages éventuels • les éléments préfabriqués le cas échéant, • la réalisation des joints y compris la fourniture et la mise en place du mastic, • la remise en état des abords, • Le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. Les matériaux sont valorisés et/ou traités conformément aux prescriptions du SOSED, annexe de NRE. Il ne comprend pas la signalisation temporaire des travaux, qui sera rémunérée par l'application des prix correspondants du présent bordereau des prix. Ce prix est rémunéré au mètre carré effectif réalisé, mesuré au fil d'eau, il s'applique également pour l'exécution des parties d'ouvrage courbes, et fera l'objet de constats contradictoires. LE MÈTRE CARRE : ……	……
4400 – ESSAIS D'ÉTANCHÉITÉ DES REGARDS À L'EAU		
	Ce prix rémunère, au forfait (ft), la réalisation des essais d'étanchéité à l'eau de tous les regards visitables, conformément au protocole W de la norme EN 1610. Ce prix comprend : • l'amenée et le repli du matériel de contrôle, • la réalisation des essais, • la rédaction d'un rapport. LE FORFAIT : ……	……

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
4410 – ESSAIS D'ÉTANCHÉITÉ DES CANALISATIONS		
	Ce prix rémunère, au mètre (ml), la réalisation des essais d'étanchéité des canalisations à l'eau, conformément au protocole W de la norme EN 1610. Ce prix comprend : • l'amenée et le repli du matériel de contrôle, • la réalisation des essais, • la rédaction d'un rapport. LE MÈTRE LINÉAIRE	
4420 – HYDROCURAGE DES CANIVEAUX ET CANALISATIONS		
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire (ml), la réalisation des prestations nécessaires à l'exécution de l'hydrocurage de caniveaux et canalisations quel que soit le diamètre, conformément aux prescriptions du CCTP. Ce prix comprend : • la recherche et le dégagement des réseaux, • les mesures de sécurité nécessaires au travail dans les ouvrages d'assainissement, • l'amenée, les déplacements sur la zone de travaux et le repliement en fin de chantier des matériels nécessaires à la réalisation de la prestation, y compris tous les consommables, • l'ouverture, le balisage et la fermeture des tampons, grilles, avaloirs, etc., • l'hydrocurage proprement dit, quel que soit le nombre de passes, • la mise en œuvre, si nécessaire, d'outils de désobstruction, • le chargement, le transport et l'évacuation des produits issus du curage conformément au SOSED de l'entrepreneur ou sur les lits de séchage, • le chargement, le transport et l'évacuation des produits non récupérés par les camions hydrocureurs, conformément au SOSED de l'entrepreneur, • la rédaction et la remise au maître d'œuvre d'un rapport d'intervention, • le nettoyage et la remise en état initial de propreté des lieux souillés par les travaux. Ce prix sera rémunéré au mètre linéaire de caniveaux et fossés curés, mesurés en place au fil d'eau, et fera l'objet de constats contradictoires. LE MÈTRE LINÉAIRE	
4430 – PASSAGE CAMÉRA		
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire (ml), la réalisation des prestations nécessaires à l'exécution de l'inspection par caméra couleur à tête orientable multi positions depuis un collecteur non visitable, quel que soit le diamètre, conformément aux prescriptions du CCTP.	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	Ce prix comprend : • les mesures de sécurité nécessaires au travail dans les ouvrages d'assainissement, • l'amenée et le repliement de tous les matériels spécifiquement équipés nécessaires à la réalisation des prestations, y compris tous les consommables, • les déplacements sur le site, • l'ouverture, le balisage et la fermeture des tampons, grilles, avaloirs, etc…, • l'inspection proprement dite des réseaux, • la fourniture de tous les relevés d'inspection vidéo, • l'analyse de tous les relevés d'inspection vidéo, • l'établissement du diagnostic sur l'état du réseau. LE MÈTRE LINÉAIRE :……	……
4500 – FOURNITURE ET POSE DE DESCENTES D'EAU		
	Ce prix rémunère, au mètre (ml), la fourniture et la pose de descente d'eau, en béton selon les prescriptions du CCTP et conformément au dessin type OUV12. Ce prix comprend notamment : • l'implantation des sections à poser contradictoirement avec le maître d'œuvre, • l'amenée et le repliement de tous les matériels spécifiquement équipés nécessaires à la réalisation des prestations, y compris tous les consommables, • l'exécution des fouilles en rigole, • la fourniture et la pose des éléments préfabriqués, • le réglage précis du fil d'eau conformément aux indications des plans d'exécution, • la fourniture et la mise en œuvre du béton pour l'exécution des butées, • toutes les sujétions de raccordement à un autre ouvrage (ouvrage de liaison bordure-descente d'eau, ouvrage de liaison descente d'eau-fossé trapézoïdal), existant ou créé dans le cadre du projet, quelle que soit sa forme et ses dimensions, sa nature, suivant les dessins type RAC 1 et RAC 3, • le remblayage et le damage des talus de part et d'autre, • la fourniture et la mise en œuvre d'un béton de propreté de 0,50 cm de largeur de chaque côté de la descente et sur toute sa longueur conformément au dessin type OUV12, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. Les matériaux sont valorisés et/ou traités conformément aux prescriptions du SOSED annexe de la NRE. Il ne comprend pas la signalisation temporaire des travaux, qui sera rémunérée par l'application des prix correspondants du présent bordereau des prix. **Ce prix sera rémunéré, au mètre linéaire, la longueur est mesurée sur le rampant du talus entre l'ouvrage amont et l'ouvrage aval, et fera l'objet de constats contradictoires**. LE MÈTRE LINÉAIRE : ……	……

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
4510 – DÉPOSE DE DESCENTES D'EAU		
	Ce prix rémunère, au mètre (ml), la dépose de descente d'eau et ouvrages de liaisons. Ce prix comprend notamment : • l'implantation des sections à déposer contradictoirement avec le maître d'œuvre, • l'amenée et le repliement de tous les matériels spécifiquement équipés nécessaires à la réalisation des prestations, y compris tous les consommables, • la dépose proprement dite, des talus tuiles, y compris les massifs de fondation, • l'exécution des fouilles en rigole, • toutes les sujétions de dépose de raccordement à un autre ouvrage (ouvrage de liaison bordure-descente d'eau), existant ou créé dans le cadre du projet, quelle que soit sa forme et ses dimensions, sa nature, • le remblayage et le damage des talus de part et d'autre, • le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation ainsi que la gestion hors chantier des produits impropres résultant de l'ensemble de ces opérations. Les matériaux sont valorisés et/ou traités conformément aux prescriptions du SOSED annexe de la NRE. Il ne comprend pas la signalisation temporaire des travaux, qui sera rémunérée par l'application des prix correspondants du présent bordereau des prix. **Ce prix sera rémunéré, au mètre linéaire, la longueur est mesurée sur le rampant du talus entre l'ouvrage amont et l'ouvrage aval, et fera l'objet de constats contradictoires**. LE MÈTRE LINÉAIRE : ……	……
4600 – CRÉATION D'UN RENFORCEMENT DE RIVE DE CHAUSSÉE EN GNT ET BÉTON B25		
	Ce prix rémunère, au mètre carré (m^2),les prestations nécessaires à la réalisation d'un renforcement de rive de chaussée en grave non traitée (GNT) et béton B25, conformément aux prescriptions du CCTP. Ce prix comprend : • la reconnaissance des lieux, et l'implantation des sections à renforcer, • l'amenée et le repliement de tous les matériels spécifiquement équipés nécessaires à la réalisation des prestations, y compris tous les consommables, • le sciage, le terrassement, le chargement, le transport et l'évacuation des déblais de la berme en dehors de l'emprise du chantier, conformément au SOSED, quelle que soit la largeur et sur une profondeur de 0,50 m, • le réglage de fond de forme, • la fourniture, le transport à pied d'œuvre, le déchargement, le stockage soigné et la pose d'un géotextile sur l'arase de terrassement, • la fourniture, le transport à pied d'œuvre, le déchargement et la mise en œuvre de la GNT 0/31,5 (GNT 3, sur une épaisseur de 0,30 m, selon la norme NF EN 13285) incluant la préparation et le réglage du support, l'arrosage, fourniture d'eau comprise, et le compactage de la GNT,	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	• le sciage de la chaussée à bord franc aux raccordements des chaussées existantes, • la fourniture, le transport à pied d'œuvre, le déchargement et la mise en œuvre du béton B25, sur une épaisseur de 0,20 m, incluant • la production et la transmission d'un procès verbal, contenant : ◦ l'arrosage, fourniture d'eau comprise, si nécessaire, ◦ la vibration du béton et le talochage de la surface de béton, ◦ la réalisation d'un rainurage sur 0,02 m d'épaisseur, au pas de 0,50 m, avec évacuation de l'eau vers l'extérieur, • La réalisation du pontage du joint entre la chaussée et le renforcement de rive, • les sujétions pour finitions manuelles, • le nettoyage du chantier et de ses abords immédiats. Ce prix ne comprend pas la signalisation temporaire des travaux, qui est rémunérée par l'application des prix correspondants de présent bordereau des prix. Ce prix sera rémunéré au mètre carré de renforcement de rive réalisé, mesuré en place, et fera l'objet de constats contradictoires. LE MÈTRE CARRE : ……	……

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
5000 – AMÉNAGEMENTS DÉLAISSÉS ET DIVERS		
5010 – REMODELAGE, PRÉPARATION DU TERRAIN POUR ENGAZONNEMENT PAR SEMEUR HYDRAULIQUE		
	Ce prix rémunère, au mètre carré (m^2), le remodelage et la préparation du terrain pour l'engazonnement du bassin et de ces talus, des accotements et des zones de stockage des matériaux. Ce prix comprend : • Le chargement, le transport quelle que soit la distance et l'évacuation des produits résultants de l'ensemble des opérations vers une installation de traitement des déchets conforme à la réglementation en vigueur, hors chantier, choisies par l'entrepreneur et agréé par le maître d'œuvre ; • Toutes sujétions liées aux droits, frais et taxes de gestion de ces installations de traitement des déchets comprises, conformément aux prescriptions du SOSED ; • Le réglage du terrain pour lui donner un aspect paysager avec la terre végétale du site ; • L'apport en terre végétale si nécessaire. • La fourniture du mélange y compris le contrôle des semences. Le mélange grainier sera soumis à l'accord du maître d'œuvre ; • La préparation des surfaces et le roulage ; • La reprise des zones dont l'engazonnement serait insuffisant ; • La fourniture d'un fixateur ; • L'entretien et l'arrosage de ces engazonnements avant réception ; • Une tonte avant réception ; De manière générale toutes les sujétions liées à la mise en œuvre en zones difficiles d'accès ou inclinées sont incluses dans le prix. Pour les talus du bassin, les surfaces prises en compte seront mesurées contradictoirement en projection horizontale. LE MÈTRE CARRÉ : ……	……
5020 – FOURNITURE ET POSE DE PANNEAU D'INFORMATION POUR BASSIN		
	Ce prix rémunère, à l'unité (u), la fourniture et pose d'un panneau et de son support, sur ce panneau sera porté les informations indiquant le plan du bassin et les différents ouvrages, son fonctionnement et les manœuvres à effectuer lors de pollutions accidentelles selon le modèle de panneau définitif qui sera transmis au titulaire en cours de chantier. La position du panneau dans l'enceinte du bassin sera définie par le maître d'œuvre. Ce prix comprend : • l'étude de la teneur des panneaux, quel que soit le nombre de propositions nécessaires,	

N° Prix	Désignation du prix et prix hors taxes en Euros en toutes lettres	Prix € HT en chiffres
	• la fourniture et la pose des supports de tous types, y compris les travaux de fouilles et confection du/des massifs(s) en béton, toutes sujétions comprises • La fourniture et pose d'un panneau pérenne (type panneau de signalisation), de 1,00 m (L) x 1,20 m (H) de fonctionnement du bassin, y compris les fixations, • le film sera de classe 2, • l'évacuation hors chantier, y compris le transport, des déchets excédentaires vers une installation de traitement des déchets conforme à la réglementation en vigueur L'UNITÉ : ……	……